



CARNET D'UTILISATION, D'ENTRETIEN ET DE GARANTIE

**A REMETTRE
IMPERATIVEMENT
A L'UTILISATEUR**

DACAME, S.L.
www.dacame.com
dacame@dacame.com
Tél. +34 977 71 70 04
Fax +34 977 71 93 89
Ctra. Santa Bárbara - La Sénia, km 4,6
43515 - La Galera
Tarragone - Espagne

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
IDENTIFICATION	3
INFORMATIONS GÉNÉRALES	
- Les caractéristiques de poids	6
- Utilisation	7
- Chargement	7
- A chaque départ	8
LA RÉGLEMENTATION	
- Permis de conduire / Nouveau permis B96	9
- Carte grise	9
- Plaque immatriculation	9
- Assurance	10
- Les limitations de vitesse	10
LES ÉLÉMENTS TECHNIQUE	
- Les roues	11
- Le freinage	12
- Les attelages	14
- La signalisation	15
- Béquillage et roue jockey	16
- L'entretien	16
CAPACITÉ DE RANGEMENT - DUO 45	17
CAPACITÉ DE RANGEMENT - DUO 45+	18
DIMENSIONS DU REMORQUE	19
DISTRIBUTION DES ÉLÉMENTS	20
GARANTIE	21
TABLEAU D'ENTRETIEN	22

IDENTIFICATION

N° immatriculation :

— — - — — - — —

Nota : A remplir par l'utilisateur

N° identification du véhicule :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Le numéro d'identification du véhicule (17 caractères) se trouve sur la plaque constructeur à l'avant droit du véhicule et frappé à froid sur le châssis. Ce numéro est également inscrit sur la carte grise du véhicule (E).

Cachet et signature

--

Date de mise en service : / /

Nota : A remplir par l'utilisateur

.....
Souche à nous réexpédier. Découper suivant les pointillés.



FICHE DE GARANTIE

A nous réexpédier dûment complétée dans les 8 jours qui suivent la date de l'achat, pour obtenir la validité totale de la garantie.

Propriétaire : _____

N° d'identification du véhicule : _____

Date d'achat : _____

Cachet du vendeur :

DACAME, S.L.

Ctra. Santa Bárbara - La Sénia, km 4,6
43515 - La Galera - Tarragone
Espagne

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Ce manuel est destiné à optimiser l'utilisation de votre remorque. Nous vous recommandons de le lire attentivement et de respecter les consignes et recommandations qui sont données.

En cas de vente de la remorque, donner ce manuel et les documents qui vous ont été fournis au nouveau propriétaire.

LES CARACTERISTIQUES DE POIDS :

P.T.A.C. : Poids Total Autorisé en Charge (F.2)*

P.V. : Poids à Vide (G.1)*

C.U. : Charge Utile = P.T.A.C. – P.V.

P.T.R.A. : Poids Total Roulant Autorisé (F.3)*

** Voir carte grise du véhicule*

Contrôler avant chaque départ que les charges suivantes ne sont pas dépassées :

- la charge sur l'attelage
- le P.T.A.C.
- Le P.T.R.A.

Ces données figurent sur les plaques de charge des véhicules.

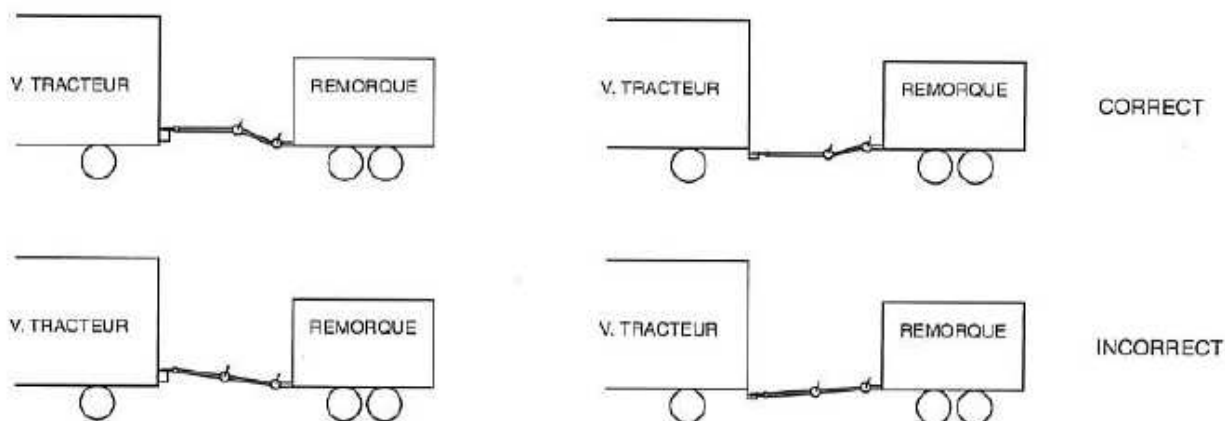
Toutes remorques dont le P.T.A.C. est supérieur à 750 kg doivent obligatoirement être équipées d'un système de freinage. Seules les remorques dont le P.T.A.C. ne dépasse pas 750 kg, ni la moitié du poids à vide du véhicule tracteur sont dispensées de l'obligation d'être équipées de freins.

Toutes remorques non freinées ne peuvent être tractées que par un véhicule dont le poids à vide est supérieur au double du P.T.A.C. de la remorque.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

UTILISATION

La remorque doit être attelée horizontalement, en particulier pour les remorques à 2 essieux. Les 4 roues doivent être en contact avec le sol, que la remorque soit vide ou chargée.



Les commandes de frein sont prévues pour tracter des remorques derrière des véhicules de tourisme à suspension souple. En cas d'utilisation derrière un poids lourd, prévoir obligatoirement la rotule montée sur amortisseur pour éviter toute détérioration prématurée.

La commande de freins ne doit aucunement être gênée par les ferrures de fixations.

Pour toutes remorques, ne jamais braquer à 90° et forcer en marche arrière.

CHARGEMENT

La charge doit être uniformément répartie afin que le poids sur attelage soit toujours inférieur au poids maximum autorisé.

Pour un chargement optimal, placer les charges lourdes et compactes au centre, juste au dessus ou légèrement sur l'avant de l'axe (pour les remorques simple essieu), au centre (pour les remorques double essieux).

Arrimer toujours votre chargement (sangles, chaînes...) afin d'éviter au maximum tout déplacement durant le transport.

Le chargement ne doit pas dépasser la largeur hors tout de la remorque. La longueur du chargement, ne doit ni traîner sur le sol, ni dépasser de plus de 3 mètres l'extrémité arrière de la remorque (à partir d'un mètre de dépassement, il est obligatoire de le signaler par une lanterne rouge fixée à l'extrémité du chargement).

Le chargement ne doit pas présenter de danger pour les piétons ou pour les autres usagers de la route.

Le chargement ne doit pas perturber la visibilité de la signalisation de la remorque (feux, catadioptres, plaque d'immatriculation...).

INFORMATIONS GÉNÉRALES

A CHAQUE DÉPART

- Vérifier que le véhicule tracteur est habilité à tracter la remorque.
- Le véhicule ne doit être confié qu'à un chauffeur titulaire du permis correspondant (voir § sur réglementation).
- Avant toute utilisation, s'assurer que les opérations d'entretien et de maintenance ont été réalisées.
- Le chargement doit être réparti et arrimé correctement en respectant les charges maximales autorisées.
- Vérifier l'état de l'anneau d'attelage ou de la boîte à rotule. Ils ne doivent pas avoir été endommagés.
- Vérifier le verrouillage du système d'attelage et le bon accrochage du câble de sécurité.
- Les noix crantées du timon articulé doivent être parfaitement serrées et la commande de freinage bien à l'horizontale.
- Vérifier les connexions électriques et le bon fonctionnement des feux du véhicule et de la remorque.
- Remonter et bloquer les béquilles et roue jockey au maximum.
- Desserrer le frein de parc.
- Vérifier l'absence de personne aux abords du véhicule lors du démarrage.
- Vérifier l'efficacité du freinage de l'ensemble avant d'atteindre 30 km/h.

S'ASSURER À TOUT INSTANT QUE :

- La manœuvre engagée ne peut causer de dommage à autrui.
- Personne ne se trouve derrière le véhicule lors d'une mise à quai.
- Personne ne se trouve près du véhicule lors de l'utilisation de ses éléments mobiles ou de son déplacement.
- Les éléments de stabilisation prévus sont impérativement utilisés lors des chargements et des déchargements.
- Les réglages d'origine doivent être maintenus et contrôlés par des spécialistes.

LA RÉGLEMENTATION

Permis de conduire :

La conduite des ensembles d'un véhicule tracteur et d'une remorque nécessite le permis E(B), E(C) ou E(D).

Toutefois, dans certain cas, le permis des catégories B, C ou D peut suffire.

Le permis B suffit pour conduire un véhicule automobile d'un P.T.A.C. n'excédant pas 3,5 tonnes auquel est attelée une remorque :

- d'un P.T.A.C. n'excédant pas 750 kg.
- d'un P.T.A.C. supérieur à 750 kg mais à la double condition : que le P.T.A.C. de la remorque n'excède pas le poids à vide du véhicule tracteur **et** que le total des P.T.A.C. (véhicule tracteur + remorque) n'excède pas 3,5 tonnes.

Le permis C suffit pour conduire des ensembles constitués d'un véhicule tracteur d'un P.T.A.C. supérieur à 3,5 tonnes et d'une remorque dont le P.T.A.C. n'excède pas 750 kg.

Le permis D suffit pour conduire des véhicules de transport en commun de plus de 8 personnes et d'une remorque dont le P.T.A.C. n'excède pas 750 kg.

Nouveau permis B96 (ou BE) :

Permis permettant de circuler avec un PTRAC maximum de 4250kg sans la contrainte du permis E/B à savoir :

Le PTAC de la remorque pourra être supérieur au poids à vide du véhicule tracteur.

Ce permis s'obtient par une simple formation de sept heures et sera valable à vie.

Carte grise :

Une remorque dont le P.T.A.C. est supérieur ou égal à 500 kg doit être immatriculée indépendamment et posséder une carte grise.

Plaque d'immatriculation :

Votre remorque doit toujours porter une plaque d'immatriculation officielle bien visible, conforme aux règles en vigueur. Cette plaque doit être solidement fixée à l'arrière et de manière qu'elle soit entièrement couverte par l'éclairage qui lui est destiné. Elle doit porter le numéro d'immatriculation du véhicule tracteur (si le P.T.A.C. est inférieur à 500 kg) ou un numéro qui lui est propre si la remorque a une carte grise.

LA RÉGLEMENTATION

Assurance :

Selon l'article L.211-1 du code des assurances, toute personne physique ou morale dont la responsabilité civile peut être engagée en raison de dommages matériels ou corporels causés par un véhicule terrestre à moteur ou par ses remorques doit, pour faire circuler ces véhicules, être couverte par une assurance garantissant cette responsabilité.

Il en résulte que l'assurance obligatoire de responsabilité civile concerne aussi les remorques et semi-remorques attelées à un véhicule automobile quel que soit leur poids.

Il appartient à l'assureur de spécifier dans les conditions générales du contrat les caractéristiques des remorques (poids essentiellement) qui, attelées au véhicule assuré, seront garanties sans déclaration à l'assureur. En conséquence, si votre contrat d'assurance ne définit pas les remorques que vous devez tracter, vous devez prendre contact avec votre assureur.

Les limitations de vitesse :

Les règles relatives aux limitations de vitesse sont générales et concernent également les ensembles de véhicules y compris ceux avec une petite remorque ou une caravane de camping. Il existe néanmoins des limitations spécifiques :

- par la signalisation routière
- dans le cas du dépassement du P.T.R.A.

Le poids total roulant réel d'un ensemble peut dépasser le P.T.R.A. du véhicule tracteur sous réserve des conditions suivantes :

- Le poids total roulant réel de l'ensemble dépasse le P.T.R.A. du véhicule tracteur mais :
 - a) la remorque à un P.T.A.C. qui n'excède pas 3500 kg.
 - b) le P.T.A.C. de chaque véhicule n'est pas dépassé.
 - c) le poids réel de la remorque ne dépasse pas plus de 30% le poids réel du véhicule automobile.

La circulation de cet ensemble est autorisée mais sa vitesse est limitée à **65 km/h**. Cette limitation sera inscrite en noir sur un disque blanc placé à l'arrière gauche de la remorque.

- Le poids total roulant réel d'un ensemble peut dépasser le P.T.R.A. du véhicule tracteur, et le poids réel de la remorque peut dépasser de 30% le poids réel du véhicule tracteur sous réserve que le P.T.A.C. de chaque véhicule n'est pas dépassé.

La circulation de cet ensemble est autorisée mais sa vitesse est limitée à **45 km/h**. Cette limitation sera inscrite en noir sur un disque blanc à l'arrière gauche de la remorque.

Ces deux dérogations ont un caractère exceptionnel. Il est déconseillé de circuler d'une façon permanente avec un ensemble soumis aux limitations ci-dessus.

LES ÉLÉMENTS TECHNIQUES

LES ROUES

- Resserrer les vis de roues (ou les écrous en fonction du type d'essieu) après les 100 premiers kilomètres et 100 kilomètres après chaque démontage / remontage.
Respecter le couple de serrage préconisé (cf. tableau ci-dessous).
- Vérifier la pression de gonflage des pneumatiques (cf. tableau ci-dessous).
- Tout pneumatique ayant subi un choc doit être contrôlé.
- Vérifier l'état des pneumatiques qui doivent être exempts de coupures et ne pas être usés au delà des témoins d'usure.
- Les roues et pneumatiques doivent impérativement être remplacés par des roues et pneumatiques de taille et de caractéristiques identiques.

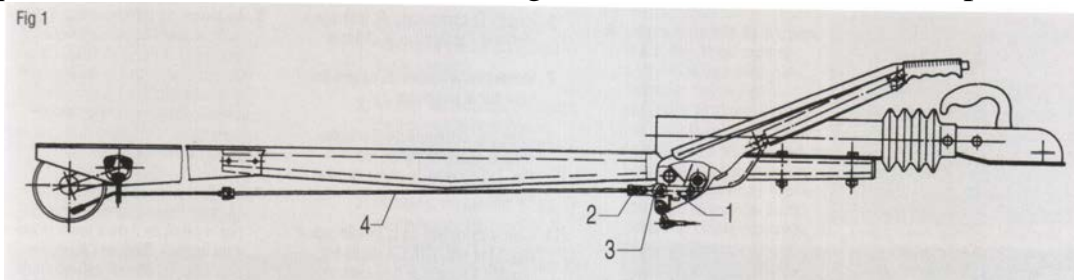
Pression des pneumatiques en bar			
500 x 10	2,75	185/70 R 13	2,5
155/70 R 12	6,25	165 R 14 C	4,5
135 R 13	2,4	175 R 14 C	4,5
145 R 13	2,2	185 R 14 C	4,5
145/70 R 13	2,4	195 R 14 C	4,5
155 R 13	2,5	215 R 14 C	4,5
155/70 R 13	2,2	215/75 R 14 C	4,5
165 R 13	2,3	185 R 15 C	4,5
165/70 R 13	2,3	225/75 R 16 C	5,75

Couple de serrage des roues	
Axe de 10 mm	60 N.m
Axe de 14 mm	120 N.m
Axe de 16 mm	120 N.m

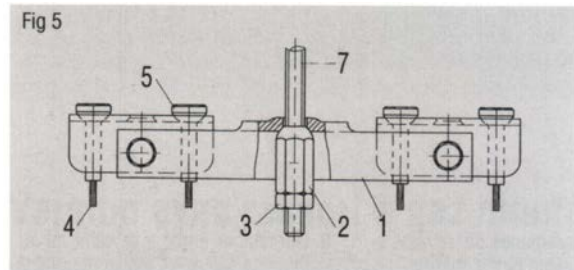
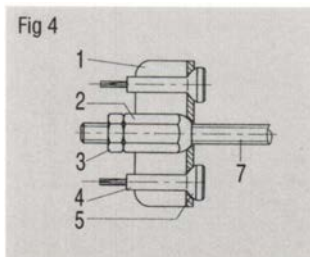
LES ÉLÉMENTS TECHNIQUES

LE FREINAGE

Marque AL-KO : Version avec ressort gaz monté sur levier frein de parc



Câbles avec embouts sphériques



- 1 Monter la commande de freinage à inertie et l'essieu sur le châssis.
- 2 Monter les embouts de câbles de frein sur le palonnier.
- 3 Fixer une extrémité de la tringle dans la chape articulée rep.1 (fig.1) solidaire du levier de frein à main.
- 4 L'autre extrémité de la tringle rep.4 (fig.1) et rep.7 (fig.4 ou 5) est montée à travers le trou central du palonnier rep.1 (fig.4 ou 5). Visser l'écrou sphérique M10 rep.2 (fig.4 ou 5) sur le palonnier jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de jeu dans le système de transmission. Vérifier que les roues tournent librement en marche avant.
- 5 Actionner à fond 3 ou 4 fois le levier de frein et le mettre en position basse (en tirant vers l'avant la tête ou l'anneau d'attelage), s'assurer que le fût coulissant est complètement sorti.
- 6 Au niveau du palonnier rep.1 (fig.4 ou 5), visser l'écrou sphérique rep.2 (fig.4 ou 5) en faisant tourner simultanément la roue gauche et la roue droite en marche avant, jusqu'à obtenir une résistance importante, sensiblement égale sur les roues (limite de blocage).
- 7 Une fois cette opération réalisée, dévisser l'écrou sphérique rep.2 (fig.4 ou 5) de 2 ou 3 tours (s'aider d'un repère). Bloquer l'écrou rep.3 (fig.1 ou 4). Vérifier que les roues tournent librement (un léger bruit de frottement est normal).
- 8 Bloquer le contre écrou rep.2 (fig.1).

LES ÉLÉMENTS TECHNIQUES

LE FREINAGE

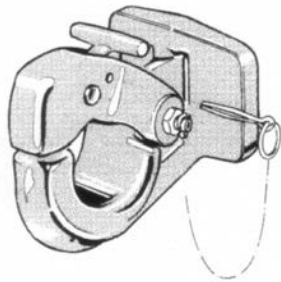
En cas de problème

Défaut constaté	Origine	Solutions
Freinage intempestif	Amortisseur défectueux Réglage incorrect de la tringle	Remplacer l'amortisseur défectueux Refaire le réglage
Freinage trop faible	Mâchoires usées Mâchoires non rodées Réglage incorrect Frottement important sur le coulisseau Corrosion du coulisseau Hauteur d'attelage ne correspondant pas à celle du véhicule	Remplacer les mâchoires Défaut s'éliminant seul, après rodage Refaire le réglage Graisser les éléments coulissants Oter la corrosion et graisser Régler la hauteur pour que les deux pièces soient dans le même plan horizontal
Température du tambour anormalement chaude	Réglage incorrect de la tringlerie Réglage incorrect des freins Mâchoires, ressorts, tambours, câble de frein ou tringle détériorés	Refaire les réglages Remplacer les pièces détériorées
Freinage par à-coups	Réglage incorrect de la tringlerie Éléments parasites sur le coulisseau Corrosion du coulisseau Détérioration des bagues de guidage du coulisseau Amortisseur défectueux	Refaire les réglages Démonter, nettoyer et graisser Oter la corrosion et graisser Remplacer les bagues et éventuellement le coulisseau et graisser Remplacer l'amortisseur
Remorque ayant tendance à se déporter lors du freinage	Palonnier non équilibré Réglage différent des freins Câbles détériorés ou mal montés Amortisseur défectueux	Régler les palonniers Refaire le réglage des freins Remplacer les pièces détériorées et refaire le montage du câble Remplacer l'amortisseur
Au démarrage, la remorque retient le véhicule tracteur	Détérioration du coulisseau ou des bagues de guidage Corrosion du coulisseau Tringlerie détériorée ou mal réglée Mauvaise répartition des charges Amortisseur défectueux	Remplacer les pièces défectueuses et graisser Oter la corrosion et graisser Remplacer les pièces détériorées et refaire le réglage Vérifier la répartition de charges Remplacer l'amortisseur
Jeu dans la tête d'attelage	Tête usée (voir témoin d'usure) ou rotule usée	Remplacer la tête ou la rotule
Freinage trop faible en stationnement	Réglage incorrect <u>Levier automatique</u> : Jeu J2 trop important (Maxi : 8 mm) Course du levier trop importante <u>Levier à cliquet</u> : Jeu J2 trop important (Maxi : 2 mm) Secteur cranté détérioré Cliquet du levier usé	Refaire le réglage Refaire le réglage Refaire le réglage Remplacer le secteur et refaire un réglage complet Remplacer le levier

LES ÉLÉMENTS TECHNIQUES

LES ATTELAGES

Crochet type JEEP :

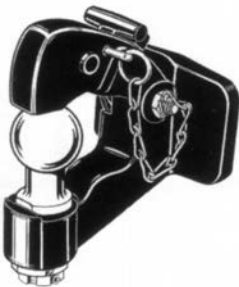


Parfait pour tracter une remorque équipée d'un anneau d'attelage.

Norme BNA Ø68 int. tore Ø42

Norme NATO Ø76 int. tore Ø42

Crochet type MIXTE :

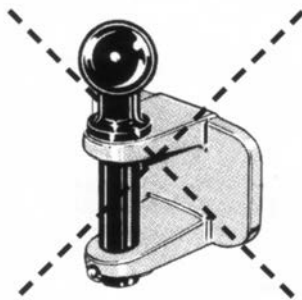


Parfait pour tracter une remorque équipée d'une boîte à rotule ou d'un anneau d'attelage.

Norme BNA Ø68 int. tore Ø42

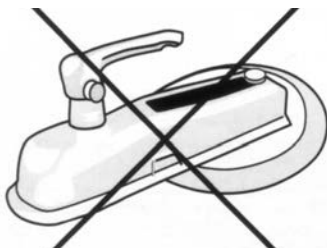
Norme NATO Ø76 int. tore Ø42

Chape type MANŒUVRE ET DEPANNAGE :



Comme leurs noms l'indique, ces pièces ne peuvent tracter en permanence une remorque.

Adaptateur pour anneau BNA et NATO :



Complètement interdit par la législation (dangereux).

Accrochage par rotule :

La rotule doit être conforme à la norme ISO1103 (Ø50 mm).

S'assurer que l'accrochage est réalisé en soulevant toujours le timon avec les deux mains. S'assurer qu'il n'y a pas de jeu qu'il faudrait impérativement corriger.

Ne pas se servir de la poignée de la boîte d'attache pour manœuvrer le véhicule.

Vérifier régulièrement, l'état d'usure de la boîte d'attache grâce au témoin.

Accrochage par anneau :

Le crochet doit correspondre au type d'anneau de la commande de frein.

Nos anneaux peuvent pivoter autour de leur axe horizontal de +/-5° et suivant les recommandations du BNA, le crochet recevant l'anneau doit être tournant.

Après l'accrochage de l'anneau, vérifier que les dispositifs de verrouillage (goupilles, clips, etc. ...) sont bien mis en place et assurent leur fonction.

LES ÉLÉMENTS TECHNIQUES

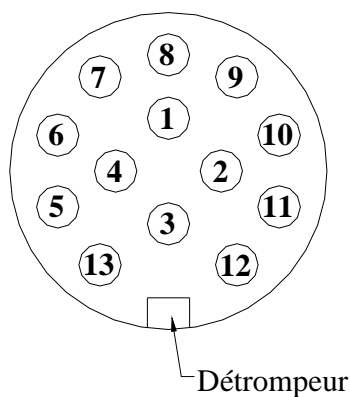
LA SIGNALISATION

La remorque est équipée d'un dispositif d'éclairage conforme à la directive européenne 76/756/CE.

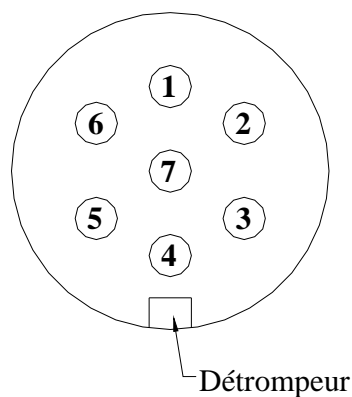
- Contrôler le bon fonctionnement des feux.
- Vérifier que les optiques ne sont pas endommagés.
- Organes à vérifier en cas de panne :
 - Fil débranché au niveau de la prise
 - Câble électrique coupé
 - Ampoule grillée

Branchement des faisceaux électriques :

Fiche 13 broches



Fiche 7 broches



Plot N°	Affectation	Couleur
1	Clignotant gauche	Jaune
2	Feu brouillard	Bleu
3	Masse	Blanc
4	Clignotant droit	Vert
5	Feu droit + plaque immatriculation	Marron
6	Stop	Rouge
7	Feu gauche + plaque immatriculation	Noir
8	Feu de recul	Gris
9	Alimentation positive permanente	Marron-Bleu
10	Alimentation positive après contact	Marron-Rouge
11	Masse pour plot 10	Blanc-Rouge
12	Non affecté	
13	Masse pour plot 9	Blanc-Noir

Plot N°	Affectation	Couleur
1	Clignotant gauche	Jaune
2	Feu brouillard	Bleu
3	Masse	Blanc
4	Clignotant droit	Vert
5	Feu droit + plaque immatriculation	Marron
6	Stop	Rouge
7	Feu gauche + plaque immatriculation	Noir

LES ÉLÉMENTS TECHNIQUES

BÉQUILLAGE ET ROUE JOCKEY

Remonter les béquilles et la roue jockey à fond quand le véhicule est attelé.

Béquille :

La manœuvre des béquilles doit s'effectuer sans effort, sinon vérifier le graissage ou effectuer un nettoyage complet.

Les béquilles sans graisseur sont sans entretien.

Roue jockey :

Vérifier son fonctionnement en faisant tourner entièrement la roue. Si besoin graisser la tige.

Vérifier la pression des modèles avec pneu gonflable.

Dans le cas de roue jockey escamotable, s'assurer de la remise en place de la goupille de sécurité.

L'ENTRETIEN

Entretien régulier :

- Etat général du véhicule
- Pression de gonflage des pneumatiques
- Serrage des écrous de roues

Tous les 6 mois :

Contrôler :

- L'efficacité du frein automatique
- L'efficacité du frein de parc
- Le réglage et la répartition du freinage sur toutes les roues

Graissage :

- Les glissières et articulations de la commande de freinage
- Béquilles

Tous les ans :

Contrôler :

- L'efficacité du frein automatique
- L'efficacité du frein de parc
- L'usure des garnitures de freins et des tambours
- L'absence de jeu au niveau des moyeux
- Le jeu dans le tube de traction
- Le jeu de la boîte à rotule ou de l'anneau
- Le réglage et la répartition du freinage sur toutes les roues

Graissage :

- Les glissières et articulations de la commande de freinage
- Béquilles

CAPACITÉ DE RANGEMENT (VERSION DUO 45 88m² (9x7m + pignon))

Codart	Description (FR)	Quantité	Poids	P.totale
PA212390018	SUPPORT ÉCHELLE (ZN)	1	4,5	4,5
PA025010108	VÉRIN DE RÉGLAGE Ø 36 (500)	8	2,8	22,4
PA025002001	PLAQUE DE BASE (PP)	8	0,2	1,4
PA025000052	COLLIER FIXE Ø 49	6	1,3	7,8
PA025029148	CROCHET D'AMARRAGE A 12x120 (Ø Int 23)	6	0,2	1,1
PA025029160	CHEVILLE A 14x100	6	0,0	0,0
PA250120080	H ÉCHAFAUDAGE DUO 45 HAB 2000x800 (GA)	14	13,5	189,0
PA250110080	H ÉCHAFAUDAGE DUO 45 UB 1100x800 (GA)	4	9,2	36,8
PA250300300	GARDE-CORPS MONT. DUO 45 (A) 3000 (GA) PLAT.	10	15,0	150,0
PA250301300	GARDE-CORPS STANDARD DUO 45 (B) 3000 (GA) TUBE	1	12,4	12,4
PA250200090	GARDE-CORPS LATÉRAL DUO 45 (AB-BB) (GA)	8	3,0	24,0
PA250400300	LISSE DUO 45 3000 (GA)	2	4,2	8,4
PA250700302	PLANCHER FIXE DUO 45 3000x365 (CL) (SM)*	12	19,6	235,2
PA250802300	PLANCHER À TRAPPE DUO 45 3000x750 FR (ALU/BOIS)	4	29,0	116,0
PA240920010	ÉCHELLE PLANCHER FR (AL)	4	3,4	13,6
PA251000080	PLINTHE DUO 45 800 (SM)	8	1,8	14,4
PA251000300	PLINTHE D45/D49 3000 (SM)	10	8,8	88,0
PA251200050	TUBE D'AMARRAGE DUO 45 500 (GA)	6	1,5	9,0
			Poids	934,05 kg

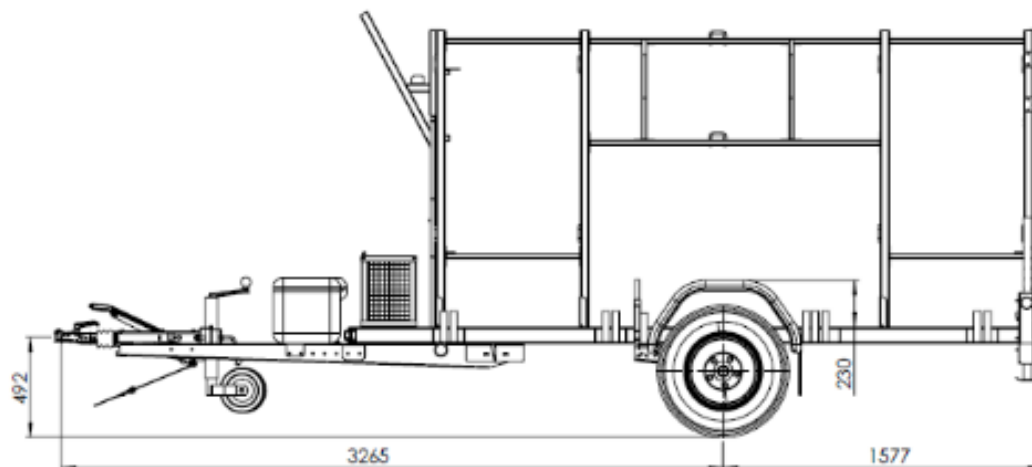


CAPACITÉ DE RANGEMENT (VERSION DUO 45+ 80m² (9x7m))

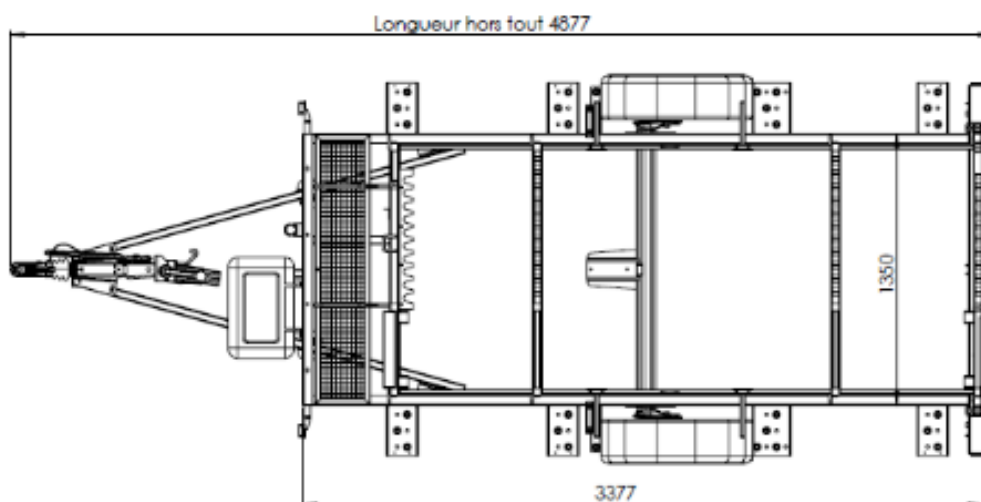
Codart	Description (FR)	Quantité	Poids	P. totale
PA212390018	SUPPORT ÉCHELLE (ZN)	1	4,5	4,5
PA025002001	PLAQUE DE BASE (PP)	8	0,2	1,4
PA025000052	COLLIER FIXE Ø 49	6	1,3	7,8
PA025029148	CROCHET D'AMARRAGE A 12x120 (Ø Int 23)	6	0,2	1,1
PA025029160	CHEVILLE A 14x100	6	0,0	0,0
PA251200050	TUBE D'AMARRAGE DUO 45 500 (GA)	6	1,5	9,0
PA251410500	VÉRIN DE RÉGLAGE DUO 45+ Ø 38 (500) NF	8	3,4	27,2
PA250132080	H ÉCHAFAUDAGE DUO 45+ HAB 2000x800 (GA) NF	12	13,7	164,4
PA250151080	H ÉCHAFAUDAGE DUO 45+ UB 1100x800 (GA) NF	4	9,5	38,0
PA250320300	GARDE-CORPS MONT. DUO 45+ (A) 3000 (GA) NF	9	15,0	135,0
PA250330300	GARDE-CORPS STANDARD DUO 45+ (B) 3000 (GA) NF	1	12,4	12,4
PA250220090	GARDE-CORPS LATÉRAL DUO 45+ (AB-BB) (GA) NF	6	3,0	18,0
PA250401300	LISSE DUO 45+ 3000 (GA) NF	2	5,8	11,6
PA250710309	PLANCHER DUO 45+ 3000x365 (CL) (GA) NF	12	19,6	235,2
PA250810300	PLANCHER À TRAPPE DUO 45+ 3000x750 NF	3	29,0	87,0
PA251302000	ÉCHELLE PLANCHER DUO 45+ FR (GA) NF	3	9,0	27,0
PA251010080	PLINTHE DUO 45+ 800 NF	6	1,8	10,8
PA251010300	PLINTHE DUO 45+ 3000 NF	9	8,8	79,2
			Poids	869,65 kg



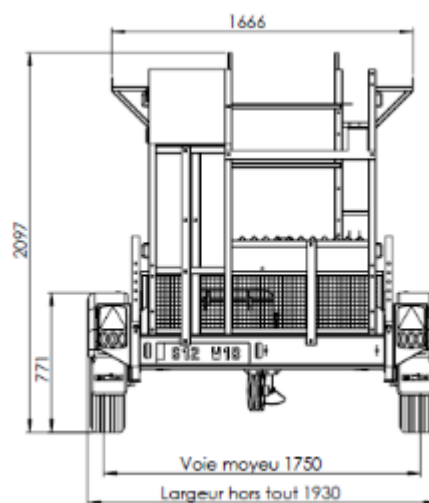
DIMENSIONS DU REMORQUE



VUE DE CÔTÉ

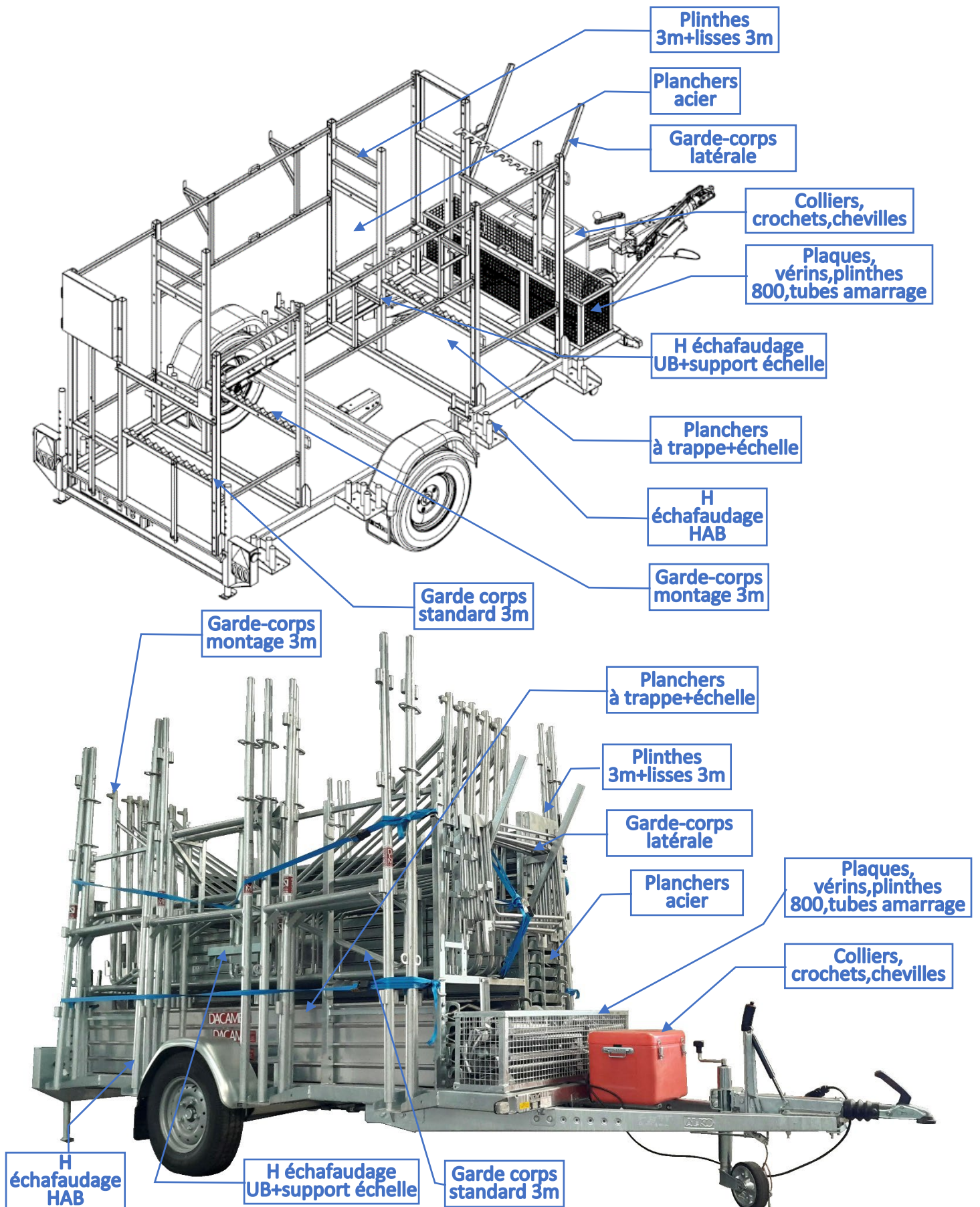


VUE DE PLAN



VUE FRONTALE

DISTRIBUTION DES ÉLÉMENTS



GARANTIE

Notre matériel est garanti contre tous vices de fabrication pendant 2 ans à compter de la livraison.

La garantie couvre la main d'œuvre et le remplacement ou la remise en état des pièces reconnues défectueuses après expertise contradictoire à l'exclusion de tous les autres préjudices.

La garantie ne s'applique pas aux vices apparents, aux incidents ayant leur origine dans l'usure du matériel, un usage anormal, une surcharge même passagère, un défaut d'entretien, des modifications ou transformations non approuvées par notre service technique.

Les éléments de sécurité et d'usure rapide tel que pneumatiques, roues jockey, essieux, timons, attaches, roulements ne sont garantis que dans la limite donnée par leur fabricant qui est d'un an maximum.

Les travaux de garantie ne peuvent être effectués que dans nos ateliers ou chez un revendeur agréé.

Le non respect des révisions demandées par le constructeur entraînera l'annulation de la garantie et la responsabilité de l'utilisateur pourra être engagée en cas d'accident.

La présente garantie ne fait pas obstacle à l'application de la garantie légale résultant des articles 1641 et suivants du Code Civil.

TABLEAU D'ENTRETIEN

Date	Contrôle Constatations- Observations – Défectuosités relevées

TABLEAU D'ENTRETIEN

Modifications du véhicule Démontages – Réparations - Remplacements	Cachet & Signature



DACAME, S.L.

www.dacame.com

dacame@dacame.com

Tél. +34 977 71 70 04

Fax +34 977 71 93 89

Ctra. Santa Bárbara - La Sénia, km 4,6

43515 - La Galera

Tarragone - Espagne

